

Nadine Fischli, responsable CEC, Badhausstrasse 22, 3063 Ittigen, 078 822 28 16, [nadine\\_fa@bluewin.ch](mailto:nadine_fa@bluewin.ch)  
[www.bvss.ch](http://www.bvss.ch)

# Directives CEC 2017/18

## Généralités

L'Association bernoise d'éducation physique à l'école (ABEP) et le Service du sport de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires organisent conjointement les Championnats des écoles du canton de Berne (CEC). L'affiche CEC pour l'année scolaire 2016/17 a été envoyée mi-juin à toutes les écoles. Le programme, avec mention des organisateurs correspondants, a été publié dans la feuille officielle scolaire (Éducation) et le bulletin de l'Association professionnelle Formation Berne (École bernoise) et figure sur le site de l'ABEP ([www.bvss.ch](http://www.bvss.ch)).

L'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne soutient financièrement les CEC. Les différentes compétitions, proposées dans le cadre du sport scolaire facultatif, ont lieu en principe le mercredi après-midi; exceptionnellement, elles peuvent toutefois durer une journée entière (course d'orientation, unihockey, beachvolley et volley-ball en salle). Tous les participants et participantes et les personnes accompagnatrices se verront offrir un cadeau. Les équipes gagnantes recevront quant à elles le traditionnel t-shirt CEC.

## Participation / catégories

La participation est réservée aux apprentis et apprenties jusqu'au niveau secondaire I qui pratiquent une discipline sportive dans le cadre de l'école. Les apprentis et apprenties des niveaux supérieurs (niveau secondaire II) sont admis uniquement aux Championnats des écoles moyennes du canton de Berne (CEM). Pour les compétitions organisées en 2017/18, la date de naissance des participants et participantes dans des catégories comprenant des élèves de niveau 11H ne doit pas être antérieure à l'an 2000. Des élèves d'âges différents peuvent être réunis dans une même équipe. Il est toutefois vivement recommandé de former des groupes conformément aux classes de sport (scolaire) et d'assurer ainsi des compétitions équitables. Les équipes participant régulièrement à des championnats officiels ne sont pas admises aux CEC. Lors des tournois, les groupes doivent être accompagnés par un enseignant ou une enseignante ou une autre personne adulte, qui veillera au comportement adéquat des membres de l'équipe. Chaque élève ne peut s'engager que dans une catégorie par compétition. Le jour même, sur demande de l'organisateur, les élèves doivent pouvoir attester de leur identité au moyen d'un document correspondant (si possible carte d'élève, sinon carte d'identité, demi-tarif, etc.).

## Information / inscription

La documentation d'inscription est disponible en téléchargement sur le site internet (lien programme). Seuls les enseignants et enseignantes ou les personnes responsables du sport scolaire peuvent inscrire des équipes; les élèves n'y sont pas autorisés. Le délai d'inscription général expire quatre semaines avant la compétition. Pour les événements d'envergure, les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Les directives de l'organisateur s'appliquent à la compétition concernée.

Les équipes doivent être inscrites avec mention du nom de l'école (p. ex. École 1), les noms fantaisistes n'étant pas admis.

Chaque organisateur détermine par ailleurs un nombre minimum de participants et participantes, en-dessous duquel la compétition CEC n'a pas lieu. L'organisateur informe directement les personnes inscrites quant aux modalités qui s'y rapportent.

### Journée suisse de sport scolaire 2018 (JSSS)

Elle se tiendra le mercredi **7 juin 2017**. En principe, les équipes gagnantes des CEC (10 et 11H) se qualifient pour la JSSS dans les catégories filles, garçons ou mixtes. Les modalités sont indiquées aux personnes concernées une fois qu'elles se sont inscrites sur le site [www.schulsporttag.ch](http://www.schulsporttag.ch). Les écoles qui s'intéressent à des disciplines sportives n'étant pas proposées par le canton peuvent s'annoncer directement auprès de la responsable CEC. C'est elle qui décide, selon l'ordre d'arrivée des inscriptions et le nombre d'équipes intéressées, d'une éventuelle qualification pour la JSSS.

### Remarques

Football: les écoles intéressées sont invitées à s'inscrire aux tournois proposés dans le cadre de la Crédit Suisse Cup, qui aura lieu en **mai 2017**. Les informations et inscriptions sont gérées directement par l'organisateur ([www.credit-suisse-cup.ch](http://www.credit-suisse-cup.ch)). Aucun tournoi de football n'est par conséquent organisé dans le cadre des CEC ou de la JSSS.

Course d'orientation: la course d'orientation des CEC est organisée selon différentes classes d'âges dans le cadre de la «scool-finale» du canton de Berne; elle fait en sus l'objet d'une publication séparée ([www.scool.ch](http://www.scool.ch)).

Unihockey: le tournoi à Sumiswald est ouvert uniquement aux classes de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> et ne fait pas partie des Rivella-Games. Rivella fait toutefois partie des sponsors des CEC.

### Renseignements

La responsable CEC répond volontiers à vos questions d'ordre général liées aux CEC:  
Nadine Fischli, Badhausstrasse 22, 3062 Ittigen, 078 82 28 16, [nadine\\_fa@bluewin.ch](mailto:nadine_fa@bluewin.ch)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [www.bvss.ch](http://www.bvss.ch).